

29 | 30

NOV. 2018

COUVENT DES JACOBINS
RENNES (35)

Moyens d'accès

Le Couvent des Jacobins

Centre des congrès de Rennes Métropole
6 rue d'Échange
Place Sainte Anne
35000 Rennes

Métro Station Sainte Anne

Inscriptions et modalités de participation

Inscriptions sur le site de la FSCF :
www.fscf.asso.fr/colloque-scientifique

PROGRAMME

COLLOQUE SCIENTIFIQUE | DES ACTEURS
AU CŒUR DES ENJEUX
ASSOCIATIFS

120 ans
de passion

Organisé par la Fédération Sportive et Culturelle
de France à l'occasion de son 120^e anniversaire
en partenariat avec les universités de Bordeaux,
Université du Littoral Côte d'Opale, Rennes II, Toulouse III.

PROGRAMME

COLLOQUE
SCIENTIFIQUE

DES ACTEURS AU CŒUR DES ENJEUX ASSOCIATIFS : L'EXEMPLE DE LA FSCF

EXPOSÉ DES MOTIFS

Eclairage sur la construction et l'entretien d'une identité particulière

La construction des espaces sociaux répond à des logiques complexes, sujettes à des enjeux de toutes natures et aux stratégies des acteurs qui les composent. La Fédération Sportive et Culturelle de France tient sa légitimité du fait même de ses 120 années d'existence, portée par la puissance de son organisation, sa longévité, sa participation à la vie sociale et culturelle de la France.

Cette traditionnelle occasion décennale offre à la FSCF et au monde associatif en général une nouvelle opportunité pour comprendre le sens d'une offre de pratiques héritière de la fin du XIX^e siècle, dans le contexte du catholicisme social, de la montée des États Nations et de l'industrialisation.

Les deux jours de colloque proposés à cette occasion rendent compte d'un questionnement récurrent et profond sur le rôle et la place d'une fédération affinitaire sportive et culturelle dans son environnement. Comment conjuguer son héritage avec les exigences d'une institution du XXI^e siècle ? Comment survivre au compromis fragile entre le besoin d'être particulier et celui d'être conforme ? Quelle marge de manœuvre la FSCF détient-elle pour cultiver sa différence ?

Les 4 thèmes retenus s'inspirent de ces questions.

Son histoire comporte l'empreinte de sa sociabilité catholique. Comment ce patrimoine symbolique comme matériel est-il vécu ? Traduit ? Ressenti et exploité ? Ce capital est-il un frein au développement ou au contraire un avantage ? Sa sociabilité particulière est-elle entretenue ? Le recrutement de ses adhérents, la nature de ces actions renvoient-ils à une disposition spécifique ou se fondent-ils dans la masse des propositions de loisirs d'aujourd'hui ? L'entrée éducative relève-t-elle d'une marque particulière ? Comment s'en réclament les dirigeants ?

Comment la FSCF participe-t-elle à une mission de service public ? Avec quels moyens, quels acteurs, quel projet ? Sa participation est-elle identique à d'autres organisations ou se confond-elle avec l'action publique ? Comment concilie-t-elle la liberté d'association et le droit privé à cet endroit ?

Comment se recomposent les territoires localement, lorsque l'histoire est construite au plan national ? Comment les acteurs pensent-ils leur lien à la fédération, comment les associations s'approprient-elles le projet, et comment elles le fondent en substance ?

Son activité sportive la positionne dans un champ particulier, modelé par une organisation hiérarchisée mono-activité. L'octroi de monopole aux fédérations délégataires laisse quel espace de vie dans le concert national et international ? Comment la FSCF parvient-elle à maintenir son offre d'activités lorsque les exigences de subventionnement semblent reposer majoritairement sur une représentation du sport de performance ?

Une étude de terrain, une synthèse et une table ronde viendront éclairer ces différentes thématiques suivant le programme ci-après :



120 ans
de passion



www.fscf.asso.fr



PROGRAMME

COLLOQUE SCIENTIFIQUE



120 ans
de passion



www.fscf.asso.fr



JEUDI 29 NOVEMBRE

9H00 • 12H30

Les socialisations à l'œuvre aujourd'hui

UNIVERSITE DE RENNES II : Yohan Fortune, maître de conférences.

Laboratoire Violence, Innovations, Politiques, Socialisations & Sport (VIPS), EA 4636

En prenant exemple sur des associations locales, les travaux conduisent à identifier les modes spécifiques de socialisation à travers les activités proposées. Sur la base du projet éducatif national, comment la FSCF au plan local perçoit et véhicule sa spécificité ?

• UN TRAVAIL DE TERRAIN PAR UN ÉTUDIANT CHERCHEUR

Valentin Sautjeau (étudiant M2 DISC – Développement, Intégration, Sport et Culture)

Socialiser par les activités physiques et sportives : une illustration dans le cadre d'associations FSCF d'Ille-et-Vilaine.

Fédération affinitaire d'obédience catholique, la FSCF vise, par le biais des activités sportives et culturelles proposées au sein de ses associations locales, l'atteinte d'objectifs éducatifs très larges liés par exemple à l'épanouissement de l'individu, à l'affirmation de son autonomie ou bien encore à sa réalisation selon ses propres aspirations.

Le projet éducatif national s'organise donc autour de valeurs à la fois fortes et assez largement partagées par les dirigeants de la fédération.

Mais qu'en est-il des mises en œuvre proposées pour atteindre ces objectifs ? Comment les clubs et acteurs locaux s'organisent-ils pour concrétiser ce projet éducatif ? Centrée plus particulièrement sur la notion de socialisation – qui renvoie à l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale à des fins de développement physique, intellectuel et moral (Durkheim, 1922) –, cette communication s'appuiera sur l'analyse de projets éducatifs locaux (circonscrits au département d'Ille-et-Vilaine), sur des observations de terrain ainsi que sur des entretiens semi-directifs avec les acteurs pour tenter de comprendre comment cette socialisation prend forme (ou pas) dans la pratique.

Eléa Chiron & Florian Even (étudiants M1 DISC – Développement, Intégration, Sport et Culture)

Les publics vulnérables dans les associations rennaises FSCF.

Les étudiants ont cherché à analyser les actions menées à destination de certains publics vulnérables par les associations la Jeanne d'Arc de Bruz et l'Avenir de Rennes, toutes deux affiliées à la FSCF.

Il est proposé de se focaliser plus particulièrement sur les dispositifs concernant les adhérents en situation de handicap, de pauvreté et les individus incarcérés. Les étudiants chercheurs ont tenté d'identifier les modalités d'accueil de ces publics notamment en termes de dispositifs spécifiques ou d'inclusion, et faire émerger si possible leurs conditions de pratiques. Ils ont mené des entretiens semi-directifs auprès de six clubs rennais affiliés à la FSCF. Ils ont utilisé les discours des dirigeants de chaque association afin de comprendre leur politique, leurs valeurs, leurs objectifs notamment en lien avec les publics vulnérables. Ils ont également mené une analyse de la revue *Les Jeunes* qui leur a permis d'identifier l'importance accordée à ces publics, notamment aux personnes en situation de handicap.

• UN ESSAI DE SYNTHÈSE SUR LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE PAR UN CONFÉRENCIER

Yohann Fortune (MCU en histoire du sport)

Impacts et héritages sociaux du sport : un axe stratégique de valorisation pour la Fédération Sportive et Culturelle de France ?

Dans le cadre de cette communication, l'actualité récente est donc saisie, non seulement comme un ancrage, mais aussi comme un prétexte, permettant de cerner en quoi cette situation, vécue telle une crise, peut être l'occasion de réfléchir à de possibles réorganisations structurelles et/ou axiologiques au sein d'une fédération comme la FSCF qui, rappelons-le, s'est fondée sur l'idée d'un catholicisme social.

À l'heure où la société s'individualise, l'enjeu de cette analyse consiste donc à envisager des axes de questionnement et de réflexion, mais aussi à s'appuyer sur les lignes directrices définies par la fédération dans son plan de développement, pour répondre à la question suivante : la

FSCF est-elle aujourd'hui en mesure de saisir l'opportunité qui lui est offerte d'occuper un espace ponctuellement abandonné par les pouvoirs publics, afin de réaffirmer les valeurs qui sont les siennes, tout en faisant la preuve que ce qu'elle propose est utile aux plus vulnérables ?

Pour le dire autrement, il s'agit de comprendre que si la politique ne se limite ni à l'État, ni au pouvoir, elle peut incarner, à un moment opportun, un levier à saisir pour innover, se positionner et affirmer son identité au sein d'un champ concurrentiel comme celui du sport.

Dès lors, être en mesure de montrer que, par le biais d'orientations et de mises en œuvre originales, une institution fédérale peut générer un héritage ou un impact social au même titre qu'un grand événement peut y prétendre, constitue sans doute un sillon à creuser pour prouver que l'on existe et que l'on occupe une position utile dans le champ du sport et, plus largement, au sein de la société toute entière.

Afin d'étayer cette hypothèse, il s'agira dans un premier temps, par le biais d'une assise théorique, de mieux cerner les liens entre fédérations sportives affinitaires, socialisations, impacts et héritages.

Ensuite, une lecture critique des projets de développement menés par la FSCF depuis le début des années 2000 aura pour objectif de cerner les politiques à l'œuvre en matière d'innovation sociale par le sport afin de comprendre en quoi elles sont susceptibles, ou pas, de faire valoir une forme d'héritage.

Enfin, la troisième et dernière partie de cette communication tentera, à travers quelques éclairages en lien avec des actions spécifiques, d'illustrer plus concrètement le sujet développé et de s'interroger sur les mises en œuvre.

• UNE TABLE RONDE AVEC LA PARTICIPATION DE SCIENTIFIQUES, DE REPRÉSENTANTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DU MOUVEMENT ASSOCIATIF



PROGRAMME

COLLOQUE SCIENTIFIQUE



120 ans
de passion



www.fscf.asso.fr



JEUDI 29 NOVEMBRE

14H00 • 17H30

La place et le rôle d'une fédération affinitaire multiactivité dans le paysage sportif associatif français

UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE :
Laurence Munoz, maître de conférences
Laboratoire Unité de Recherche Pluridisc. Sport,
Santé, Société (URePSSS), EA 7369

En partant de l'exemple des clubs de gymnastique du nord, les travaux amènent à nous interroger sur les représentations des collectivités à l'égard des associations affiliées à des fédérations affinitaires et interrogent ce faisant leur légitimité. La délégation des fédérations et l'octroi de monopole devraient être ainsi discutés.

• UN TRAVAIL DE TERRAIN PAR UN ÉTUDIANT CHERCHEUR

Bastien Hingrand, Master 1, Université du Littoral Côte d'Opale

Le travail de terrain porte sur la manière dont les collectivités perçoivent les associations affiliées à la FSCF ou autres fédérations affinitaires en recueillant les discours des collectivités, élus et salariés, ainsi que les témoignages des dirigeants de la FSCF dans l'activité gymnastique.

Les collectivités subventionnent les associations sportives sur la base de leur participation aux championnats des fédérations délégataires.

Cette exigence engage les associations affiliées à la FSCF à des choix. Il devient difficile de vivre la double affiliation lorsqu'elle est soumise à des injonctions de la fédération délégataire de licencier tous ses adhérents, comme l'y autorise la loi de 2003. Ainsi, les associations FSCF, plus encore lorsqu'elles sont multisports sont prises en étau entre ces logiques, qui remettent en cause l'existence et la légitimité de la FSCF.

• UN ESSAI DE SYNTHÈSE SUR LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE PAR UN CONFÉRENCIER

Laurence Munoz, Maître de conférences STAPS, (URePSSS), EA 7369

La délégation de mission de service public confiée aux fédérations par l'ordonnance du 28 août 1945 et l'octroi de monopole qui en découle confortent fermement la légitimité des fédérations unisports, éléments nécessaires à la reconnaissance d'institutions dépositaires des règles et des techniques de chaque sport.

Les lois successives, malgré quelques modulations, entérinent cette position (Duval, 1998). Dans les représentations communes, les fédérations unisports se sont imposées non seulement comme légitimes, mais aussi crédibles, sérieuses, fiables, un monopole « *qui confère à un arbitraire culturel toutes les apparences du naturel* » (Bourdieu, 1993).

Mais cette construction de représentations participe de l'hégémonie des fédérations unisports bien au-delà des prérogatives de la délégation initiale.

On ne recherche plus forcément les motifs et la manière retenue qui ont présidé à la construction de ces représentations, ni plus à réinterroger le périmètre de ces prérogatives. Mais l'édification du mouvement sportif et la montée de telle ou telle légitimité est le produit d'une construction historique faite de jeux d'acteurs, d'hommes, de femmes et d'institutions ; et l'ordre établi n'est que le résultat de cette construction historique.

L'objet de notre recherche, et essai de synthèse est d'analyser la manière dont s'est construit le paysage sportif en France (Gasparini, 2015).

Nous soutenons l'idée de la construction progressive d'un monopole conférant des attributs réels et symboliques aux fédérations unisports. Les éléments objectifs de la prise de pouvoir sont divers et variés, les personnes, les réseaux, la compétence, l'expertise, l'effectif, la diffusion spatiale, l'antériorité, la forme adéquate, la concordance

avec l'univers mental, social et politique, la législation... Ces éléments objectifs n'arrivent pas de manière simultanée. L'histoire permet de comprendre la genèse des choses en place, en situant clairement ce qu'il est advenu, parmi d'autres possibles en leur temps. Car les réflexions contemporaines s'appuient, parfois malgré elles, sur les représentations que le monde nous a données, et ne peuvent, de fait, laisser envisager un « autrement ».

Une approche épistémologique permet d'interroger les motifs et les limites de la construction des espaces sociaux. Pour Pierre Bourdieu, il s'agit de « *procéder à une sorte de doute radical visant à mettre en questions tous les pré-supposés qui sont inscrits dans la réalité* » (1993). Ainsi, la démarche permet de saisir quand, comment et pourquoi des options ont été prises qui relèguent dans leur champ, des institutions sportives, dites affinitaires ou multisports non moins importantes ou compétentes. Les travaux menés au plus proche du terrain mettent en évidence que la légitimité du bien commun est reconnue aux fédérations affinitaires comme le rapportent les témoignages des dirigeants, élus municipaux, ou encore comme en témoigne le dépôt de l'amendement Nadot (2018), le 7 mars dernier proposant la révision de la délégation.

• UNE TABLE RONDE AVEC LA PARTICIPATION DE SCIENTIFIQUES, DE REPRÉSENTANTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DU MOUVEMENT ASSOCIATIF



PROGRAMME

COLLOQUE SCIENTIFIQUE



120 ans
de passion



www.fscf.asso.fr



VENDREDI 30 NOVEMBRE

9H00 • 12H30

Contraintes locales et enjeux nationaux pour les structures associatives

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX : Jean François Loudcher, professeur des universités
Laboratoire Cultures – Éducation – Sociétés (LACES), EA 7437

La structuration d'un mouvement sportif pyramidal dès le début du XX^e siècle et sa généralisation interrogent, du fait de la réorganisation territoriale, les modes d'affiliation et de gouvernance. Le terrain d'investigation bordelais questionne les manières d'être aujourd'hui à la FSCF du local au national.

• UN TRAVAIL DE TERRAIN PAR UN ÉTUDIANT CHERCHEUR

Antoine Toillier, étudiant Master 1 recherche en STAPS, Université de Bordeaux

L'étude sur la FSCF en Nouvelle-Aquitaine permettra de dresser un rapide portrait à travers son histoire, la topographie des clubs, des activités, les licenciés en comparaison avec les chiffres nationaux entre les départements de la Nouvelle-Aquitaine. Puis dans une seconde partie le travail se focalise sur des études de cas de différents clubs (Coqs Rouges, Union St-Bruno, US Cenon, Association Loisirs et Culture de Latresnes et le Club de Gym de l'Aiglon) pour tenter de définir des « grands cas types » d'associations ayant des logiques, des attentes et des relations différentes avec leur environnement et la FSCF.

La problématique est de comprendre en quoi les différences de relations qu'entretiennent les associations avec leur environnement propre (collectivités territoriales, écoles, autres fédérations ou associations, secteur privé, Eglise, paroisse, etc.) peuvent changer/infléchir les logiques/dynamiques d'affiliations de ces dernières à la FSCF ? Cela questionne donc les relations qu'ont les associations avec leur environnement et les relations qu'elles entretiennent avec les différents échelons de la fédération.

• UN ESSAI DE SYNTHÈSE SUR LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE PAR UN CONFÉRENCIER

Jean-François Loudcher, Professeur des Universités, Bordeaux

La gouvernance des associations sportives françaises, héritage d'un modèle ancien dépassé ? Réflexions et perspectives nationales et internationales au regard des clubs FSCF du Sud-Ouest.

La structuration d'un mouvement sportif pyramidal avec un pouvoir descendant et sa généralisation, que d'aucuns nomment « modèle français » (Bayeux, 2013), interroge, du fait de la réorganisation territoriale, les modes d'affiliation et de gouvernance.

Pour autant, il n'en a pas toujours été de même ! Si l'on peut remonter au XVIII^e siècle pour évoquer, avec Guttman (1978) les débuts d'une sportivisation anglaise, il n'en reste pas moins qu'au siècle suivant, grâce aux autres pays européens, d'autres facteurs ont joué un rôle crucial dans la structuration du mouvement sportif international.

En France, au début du XX^e siècle (Loudcher, Monnin, 2013), des formes diverses de fonctionnement ont ainsi été expérimentées... sans succès.

Dès lors, le « modèle français » qui s'impose et se met en place dès avant 1914 a pu servir de modèle, avec d'autres, pour établir cette structuration pyramidale du sport selon une perspective internationale (Loudcher, 2007).

Or, si ce choix a été réalisé, n'est-ce pas à cause de la logique offerte par le sport moderne qui nécessite une forme de fonctionnement rationnel et efficace ? Sans doute, mais alors comment expliquer que d'autres manières de gouverner des associations ont pu être proposées (Bayle et Bruzek, 2005) plus facilement à l'étranger qu'en France ? En réalité, ce « modèle français », finalement peu aisé à comprendre, n'est pas seulement organisé autour de la forme compétitive fédérale du sport ; il suppose une articulation assez complexe au niveau vertical (clubs, département, région...) et horizontale (relations avec les organes décentralisés) tant au niveau de la pratique que de sa gestion politique et culturelle ; cette forme a proposé et propose encore une manière de fonctionner assez hiérarchisée et peu « démocratique », tant au niveau symbolique que réel, qui s'est répandue à l'égard des autres modalités de loisir, de santé, de sport pour tous...

Dès lors, réfléchir à une autre gouvernance, c'est aussi envisager d'autres relations entre ces différentes pratiques, mais cela nécessite aussi d'autres manières de penser la gestion politique de ces modalités.

Le terrain d'investigation bordelais questionne ces manières de fonctionner et, plus encore, de penser ces modes de gouvernance dans les clubs de la FSCF du local au national. Il s'agira alors d'appréhender la structuration d'un mouvement sportif élargi à partir de questionnements historiques, requérant notamment l'analyse critique de la notion de sportivisation (trop souvent mal utilisée), mais aussi sociologiques et managériales en portant la discussion au niveau d'une comparaison nationale et internationale (GB, Suisse).

En conclusion, quelques pistes d'une nouvelle gouvernance sportive seront proposées et explorées à partir de cas concrets portant sur la logique territoriale de la Nouvelle Aquitaine imposant une réorganisation profonde de fonctionnement.

• UNE TABLE RONDE AVEC LA PARTICIPATION DE SCIENTIFIQUES, DE REPRÉSENTANTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

14H00 • 17H30

L'analyse des politiques publiques et leur influence sur l'évolution du mouvement sportif : l'exemple du sport-santé

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE III : Yves Morales, maître de conférences
Laboratoire Sciences Sociales, Sport et corps (CRESCO) EA 7419

À partir d'un travail mené au sein des régions PACA et Occitanie, nous interrogeons la manière dont les associations de droit privé s'emparent de questions d'intérêt général. Quelles sont les conditions nécessaires ou utiles à la conduite en bonne et due forme de ce qui pourrait s'apparenter à une commande publique ?

• UN TRAVAIL DE TERRAIN PAR UN ÉTUDIANT CHERCHEUR

Claire Céspedes, étudiante Master APAS, Université de Toulouse 3

Sur la base d'une analyse du programme Atoutform' et de sa diffusion, l'étude interroge l'implication des associations FSCF dans un dispositif conduisant les publics à engager une activité physique régulière. Elle vise à étudier les appuis de l'action mobilisés par les acteurs impliqués dans ces programmes. Il s'agit d'observer les dispositifs, formes d'expertise mis en œuvre, les ressources obtenues.

• UN ESSAI DE SYNTHÈSE SUR LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE PAR UN CONFÉRENCIER

Yves Morales (Maître de Conférences en sociohistoire du Sport et de la santé)

À partir d'un travail de synthèse portant sur les travaux menés au sein de la région Occitanie et en PACA, Yves Morales interrogera sur le positionnement de la FSCF et de ses associations locales autour de la question des relations État/fédération en matière de sport-santé. En lien avec les actions d'information et les programmes observés sur le territoire régional, il s'agira de comprendre comment les associations locales intègrent la préoccupation du « sport-santé » dans leurs programmes d'activité.

Sur un plan plus général, l'étude vise à analyser l'évolution des actions menées par la FSCF, depuis les années 1980-1990, face à l'impératif d'engager des programmes et des événements en faveur du « sport-santé ».

Il s'agit d'observer la montée des préoccupations de lutte contre la sédentarité envisagée comme problème public, c'est-à-dire sous l'angle d'une construction cognitive du risque sanitaire (Gusfield 2009) ; tout en étudiant la façon dont les pouvoirs publics impliquent la contribution du mouvement sportif associatif pour développer une offre de service à visée préventive, voire thérapeutique en lien, récemment, avec les circulaires relatives au « sport sur ordonnance ». Comme d'autres fédérations la FSCF se

PROGRAMME

COLLOQUE

SCIENTIFIQUE

trouve ainsi enrôlée dans une entreprise de santé publique restructurant le champ et la représentation de la prévention sanitaire.

De ce point de vue, il convient d'analyser les modifications des relations entre l'Etat et le mouvement sportif, consécutif à une réorganisation du périmètre d'intervention de l'Etat social (Bayle et Durand 2004) débouchant sur une démarche de partenariat, de conventions d'objectifs et d'appels d'offre décentralisés dans les instances régionales (Agence Régionales de Santé) ou auprès de partenaires impliqués en santé (mutuelles par exemple).

« L'action publique », est ici envisagée au sens de J.-C. Thoenig (1998) afin d'accorder plus d'attention « *aux phénomènes de co-construction du traitement de problèmes publics à la fois par les autorités gouvernementales et par des acteurs non gouvernementaux* ».

La réflexion conduit ainsi à mieux appréhender la manière dont les associations FSCF présentes en Midi-Pyrénées (et plus largement dans le sud de la France ...) envisagent et utilisent le sport – et les manifestations qu'elles organisent – comme moyens de lutte contre la sédentarité et comme mode d'encouragement auprès des publics les conduisant à adopter et/ou maintenir un mode de vie physiquement actif favorable à la gestion de leur santé. La réflexion engage à analyser les formes de mobilisation des clubs de la FSCF intégrant les actions d'information mais aussi les programmes spécifiques accompagnant une démarche plus volontariste en faveur de la santé et du bien-être des publics accueillis. L'étude du programme Atoutform' débutée dans le lyonnais et diffusée en région PACA est un élément d'enquête caractéristique dont il s'agit d'observer la progression en la rapportant aux publics sédentaires conviés à pratiquer (Bouge + en collaboration avec l'Adal) ; aux publics à besoin particulier engagés dans des pratiques adaptées ; ou aux publics encouragés à gérer leur activité dans un programme de marche avec podomètre (programme D-marche et sa diffusion).

L'analyse porte ainsi une attention particulière aux différents dispositifs mis en place au niveau des clubs et au niveau des instances régionales en interrogeant les modes d'interventions proposés, les rhétoriques et instruments mobilisés par les acteurs, les difficultés rencontrées du point de vue des moyens disponibles, du point de vue de l'expertise développée et du point de vue des collaborations avec d'autres structures en matière de formation des animateurs (ARS, EFFORMIP, STAPS).

• UNE TABLE RONDE AVEC LA PARTICIPATION DE SCIENTIFIQUES, DE REPRÉSENTANTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Michaël Attali, Professeur des Universités, Université de RENNES II,

Laboratoire Violence, Innovations, Politiques, Socialisations & Sport (MIPS), EA 4636

Emmanuel Bayle, Professeur des Universités, Université de LAUSANNE, Suisse

Jean-Paul Callède, Professeur des Universités, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, BORDEAUX

Sabine Chavinier-Réla, Maître de conférences, Université de LIMOGES,

Yohann Fortune, maître de conférences en histoire du sport, Université de RENNES II,

Laboratoire Violence, Innovations, Politiques, Socialisations & Sport (MIPS), EA 4636

Marine Honta, Professeur des Universités, BORDEAUX Centre Émile Durkheim

Jean-François Loudcher, Professeur des Universités, Université de BORDEAUX,

Laboratoire Cultures – Éducation – Sociétés (LACES), EA 7437

Yves Morales, maître de conférences en socio-histoire du Sport et de la santé, Université de TOULOUSE III, Laboratoire Sciences Sociales, Sport et corps (CRESCO) EA 7419

Laurence Munoz, maître de conférences en STAPS, Université du LITTORAL COTE D'OPALE, Laboratoire Unité de Recherche Pluridisc. Sport, Santé, Société (URPSSS), EA 7369

Gilles Vieille-Marchiset, Professeur des Universités, Université de STRASBOURG,

Laboratoire Sport et sciences sociales (EA 1342)

BIBLIOGRAPHIE SYNTHÉTIQUE

Augustin J.-P. (1995), *Sport, géographie et aménagement*, Paris, Nathan, 254 p.

Augustin J.-P. (2002), « Pratiques sportives et territoires : les atouts des régions in Territoires et pratiques sportives », *Sud-Ouest Européen, Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n° 13, mars, Toulouse, p. 3-10.

Augustin, J.P. (2001), Assiste-t-on au rejet de la culture sportive traditionnelle ? In Terret, T. (sous la dir. de), *Education physique, sport et loisir*. 1970-2000. Paris : AFRAPS.

Bayeux, P. (1998), La contractualisation entre les clubs et les collectivités territoriales. 4^e partie : l'utilisation des conventions. *RJES*, 46, Lamy, CNOSEF, Paris.

Bayle E. (2001), « Le processus de professionnalisation des fédérations sportives nationales », *La professionnalisation des organisations sportives, nouveaux enjeux, nouveaux débats*, Chantelat P. (dir.), L'Harmattan, Paris, p. 149-172.

Bernardeau Moreau D. (2004), Professionnalisation et formes nouvelles d'engagement militant dans les fédérations sportives. Des bénévoles et leurs associations. Autre réalité, autre sociologie, Harmattan, p.155-164.

Ferrand-Bechmann D. (2004), *Les bénévoles et leurs associations*, L'Harmattan, Paris 2004.

Callède, Jean-Paul (2015), « Les politiques du sport et leurs métamorphoses », *Informations sociales*, vol. 187, no. 1, p. 14-23.

Callède J.-P. (2000), *Les politiques sportives en France, éléments de sociologie historique*, Economica, Paris, p. 70-94.

Camy J., Zintz T. (2005), « Manager le changement dans les fédérations sportives en Europe », De Boeck Université, Bruxelles

Charrier, D. (2001), *Le financement du sport par les collectivités locales : une stabilité illusoire ?* Pouvoirs Locaux, 49 II, p. 39-41.

Defrance, J. (2011), *Sociologie du sport*. La Découverte

Escaffre F. (2005), *Espaces publics et pratiques ludo-sportives à Toulouse : l'émergence d'une urbanité sportive ?*, thèse de doctorat de géographie et aménagement du territoire, Toulouse, Université de Toulouse Le Mirail, p. 419.

Honta, Marina, et Frédéric Illivi, (2017), « L'accès de tous à la pratique sportive : l'État local en action », *Revue française d'administration publique*, vol. 164, no. 4, pp. 873-886.

Honta, Marina, et Samuel Julhe, (2016), « Quand le mandat s'étirole. Des cadres du ministère chargé des Sports saisis par l'affaiblissement et la mise en concurrence de leur activité professionnelle », *Sciences sociales et sport*, vol. 9, no. 1, pp. 115-152.

Honta, Marina, (2007), « Les nouveaux territoires du sport : des changements d'échelle sous influences », *Géographie, économie, société*, vol. vol. 9, no. 4, pp. 403-418.

Lamy P. (2005), « La gouvernance, utopie ou chimère ? », *Études 2005/2*, tome 402, p. 153-162.

Le Galès P. (2004), « Gouvernance », Dictionnaire des politiques publiques, Boussaguet L. et al. (dir.), *Presses de la Fondation nationale des sciences politiques*, p. 242-249.

Marsault Christelle, (2017), « Le sport-santé, un objet médical, social ou sportif ? Le dispositif strasbourgeois « sport-santé sur ordonnance » comme objet politique transversal », *Sciences sociales et sport*, vol. 10, no. 1, pp. 21-49.

Moingeon B., Ramanantsoa B., (1993), "Non profit organizations : the market within the bureaucracy. The case of sporting leagues", *Societal change between market and organization*, Child J., Crozier M., Mayntz E (dir.), Aldershot, Avebury.

Munoz, L., Lecocq G. (2009), *Des patronages aux associations, 1898-2008 : la FSCF face aux mutations socio-culturelles*, Paris, L'Harmattan.

Vieille Marchiset, Gilles (2015), « Loisirs sportifs et innovations sociales dans les quartiers populaires », *Informations sociales*, vol. 187, no. 1, pp. 25-32.

Walter, E. (2000), D'un monde associatif sportif à l'autre... Bénévolats et perceptions de la politique sportive municipale strasbourgeoise. Regards sociologiques, *Sur le sport*, 20, p. 157.

Zintz, T., et Vaillau D. (2008), « La gouvernance des fédérations sportives. Proposition d'un cadre d'analyse et d'action », *Revue française de gestion*, vol. 187, no. 7, pp. 15-34.

120 ans
de passion



www.fscf.asso.fr

